



Saint-Martin-de-Crau le 19 octobre 2009

Service émetteur : Service Communication - Isabelle Borvo

Tél. / Fax: 04 90 47 98 43

E-mail : [webmaster@ville-saint-martin-de-crau.fr](mailto:webmaster@ville-saint-martin-de-crau.fr) - [communication@ville-saint-martin-de-crau.fr](mailto:communication@ville-saint-martin-de-crau.fr)

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Opération dépollution en Crau

**Le 15 octobre 2009, Claude Vulpian assistait en Sous-Préfecture à la 3<sup>ème</sup> réunion du comité de suivi de la catastrophe écologique survenue le 7 août dernier suite à la rupture d'un oléoduc dans les Coussouls de Crau. Cette réunion intervient après la levée des scellés sur le site. Elle a permis de faire le point sur les travaux de dépollution en cours.**

Depuis la catastrophe, près de 2 000 camions se sont relayés pour déplacer quelque 46 000 tonnes de terres souillées vers le centre de stockage de Bellegarde. Une première phase de décaissement a conduit à creuser la couche superficielle du sol jusqu'à une profondeur de 40 cm en dehors de la zone de passage des six pipelines qui traversent le site. Une seconde phase a permis de décaper le site (hors zone de passage des oléoducs) jusqu'à la couche dure et épaisse du Poudingue. La profondeur de décaissement varie en fonction de l'épaisseur du poudingue entre 40 cm et 3m.

La conduite des travaux suit un protocole précis en relation avec les agents de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau afin de minimiser les impacts sur le milieu naturel.

Dans la zone de traversée des pipelines, aucune excavation n'a encore été réalisée. Les différentes expertises en cours (sondages, carottages, test d'infiltrations, géophysique) permettront de réaliser une analyse de risque à partir de laquelle il sera déterminé la profondeur de terre à enlever sous les ouvrages.

### **Les eaux souterraines**

Conformément à l'arrêté préfectoral du 13 août 2009, différents ouvrages de suivi de la qualité des eaux souterraines ont été réalisés. Trois piézomètres ont été installés dans le périmètre immédiat de la fuite (20 m de la zone de rupture), et quatre dans le périmètre éloigné (50 m) de la zone impactée. Des ouvrages supplémentaires ont été réalisés pour une meilleure surveillance de la nappe. Un piézomètre en amont et cinq sentinelles à 250 m de la zone touchée qui permettent de s'assurer qu'aucune pollution ne s'échappe de cette zone. Ces ouvrages sont échantillonnés à raison de deux fois pas semaine et quotidiennement pendant une semaine après un épisode pluvieux.

Les résultats d'analyse montrent des contaminations au benzène notamment dans les ouvrages du périmètre immédiat et dans deux ouvrages du périmètre éloigné, les ouvrages du réseau sentinelle restant vierges de même que les puits à usage agricole et riverain également échantillonnés. En conséquence, un dispositif d'écumage d'urgence est en place sur les piézomètres du périmètre immédiat et un système adapté de confinement et de dépollution est en cours de dimensionnement par l'exploitant.

### **La faune et la flore**

Des prélèvements ont été réalisés sur les sols de surface, la végétation avant et après le premier épisode pluvieux ainsi que sur les insectes volants de type cricket. Les résultats d'analyse montrent de faibles traces d'hydrocarbure sur le sol de surface à 15 mètres du périmètre impacté puis plus rien en s'éloignant. La végétation et les insectes montrent un bruit de fond identique à celui relevé ailleurs en Crau.